

# Individualisation

Les ménages sont de plus en plus petits, le modèle de la famille classique se raréfie, la population et ses besoins sont de plus en plus hétérogènes. Autant d'évolutions qui mettent à rude épreuve les assurances sociales, mais aussi le système éducatif.

Texte: Marco Salvi,  
Lukas Rübli

Partout dans le monde, les familles se rétrécissent: tandis qu'en 1950, 44% des femmes avaient six enfants ou plus, aujourd'hui elles sont 50% à n'avoir pas plus de deux enfants. Dans les grandes villes riches, moteurs de la croissance économique, les ménages composés d'une seule personne sont même devenus majoritaires. Les causes de cette évolution sont multiples et interconnectées, comme c'est d'ailleurs le cas pour tout changement profond. A cet égard, les progrès techniques ont joué un rôle important: les innovations médicales, notamment en obstétrique, ont rendu la planification familiale plus fiable. Grâce à la hausse de productivité, le travail des enfants a reculé. Comme l'a relevé de ma-

nière provocatrice l'économiste Gary Becker, les enfants, qui étaient un bien d'investissement, sont devenus un bien de consommation, qui plus est sur une longue durée. Libérées de l'obligation d'élever un maximum de descendants, les femmes ont toujours plus aspiré à travailler à l'extérieur du foyer. Des innovations ultérieures comme la pilule n'ont fait que renforcer cette tendance. Toutefois, jusque dans les années 1970 en Suisse, il était rare qu'une femme mette au monde son premier enfant après 30 ans.

Du fait de cette évolution, les femmes ont revendiqué un meilleur accès à une éducation formelle, ce qui a renforcé leur place non seulement au sein de la famille, mais également à l'extérieur. Pour la femme, le divorce est devenu envisageable et les types de famille se sont diversifiés. Certes, les femmes occupent encore une place prépondérante dans l'économie domestique, mais comme l'a constaté la sociologue anglaise Alison Wolf, le quotidien de nombreuses femmes, surtout dans les élites urbaines indépendantes, se différencie de moins en moins de celui de leurs homologues masculins. Dans les classes moyennes et inférieures, ce processus est moins avancé, les différences étant encore plus marquées à l'heure actuelle. Conséquence de cette évolution: l'économie domestique est en perte de vitesse relative par rapport à la production du marché. Et la tendance se poursuit: pour la première fois en 2015, les Américains ont dépensé davantage pour leurs repas pris à l'extérieur que pour l'achat de denrées alimentaires.

## L'Etat social se substitue aux familles nombreuses

La conséquence (mais aussi la cause) du déclin des familles nombreuses a été le développement de l'Etat social, qui a engendré la création de la prévoyance vieillesse obligatoire et d'autres formes de sécurité sociale. Encore insignifiante au début du 20<sup>ème</sup> siècle – l'assistance (organisée de façon privée) n'était accessible qu'aux ménages les plus pauvres – la sécurité sociale universelle est devenue en quelques décennies la première mission de l'Etat. A noter que plus une économie est riche, plus la part du PIB consacrée aux dépenses sociales est élevée.

La socialisation des risques, considérée comme l'un des acquis fondamentaux par une large majorité de la population et du monde politique, a eu des conséquences inattendues, qui n'ont pas toutes été positives. A titre d'exemple, l'augmentation de la charge fiscale nécessaire pour financer les assurances sociales influe négativement sur l'offre de main-d'œuvre. Les effets indésirables et inattendus liés à ces changements sont encore plus visibles au niveau des prestations.

## L'individu comme nouvelle norme

La mondialisation joue un rôle non négligeable dans l'individualisation. Partout dans le monde, elle entraîne un rapprochement des modes de vie, mais à l'intérieur d'un même pays, elle permet aussi leur diversification. Ce phénomène a deux explications: d'une part, on observe une augmentation des migrations; d'autre part, les informations dif-

fusées à l'échelle planétaire exercent une influence sur le mode de vie et la conception de l'existence des résidents d'un pays.

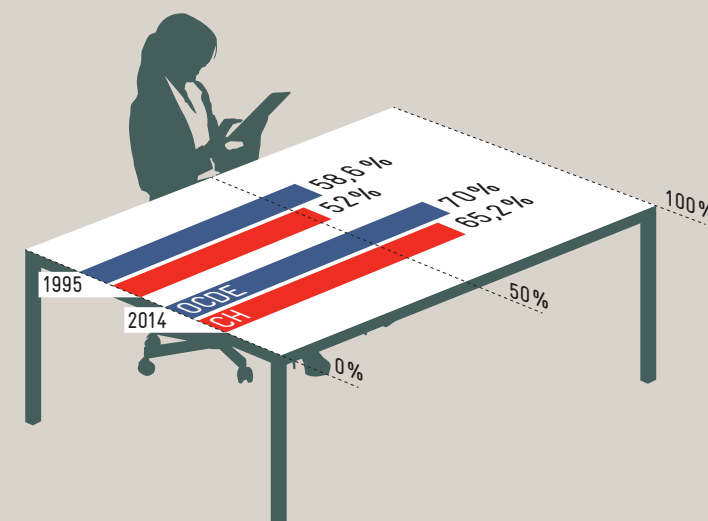
Les sociétés occidentales sont traditionnellement considérées comme individualistes, mais le phénomène de prise de distance de l'individu par rapport à sa famille est un processus qui n'a fait son apparition

qu'au cours des dernières décennies et il se poursuit encore. La norme sociale qui prédomine de plus en plus autour de l'individu, qui doit avant tout s'épanouir, est non seulement censée avoir un effet libérateur, mais peut également être perçue comme une forme de pression par rapport aux structures antérieures plus simples où chacun passait

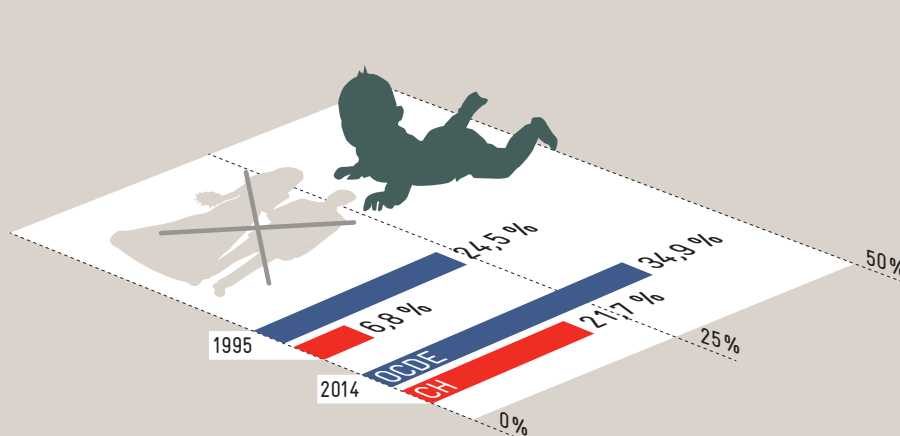
une grande partie de sa vie au sein de sa famille et faisait souvent toute sa carrière dans une seule et même entreprise. Cet impératif d'épanouissement individuel pourrait expliquer les angoisses existentielles de la classe moyenne, qui pourtant se porte assez bien en Suisse – considérée d'un point de vue purement économique.

## L'individualisation a des formes très diverses

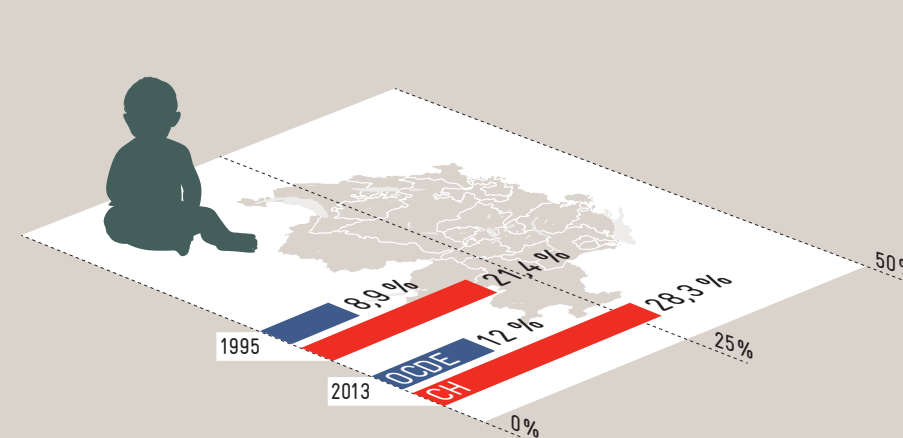
Taux d'emploi des femmes (en % du taux d'emploi des hommes)



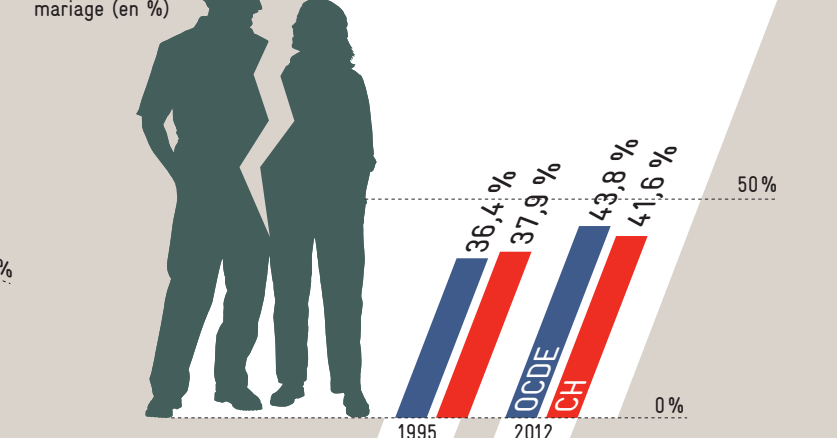
Enfants nés hors mariage (en % de toutes les naissances)



Part de la population née à l'étranger (en % de la population totale)



Divorces par mariage (en %)



rée par l'Etat et la préservation de la responsabilité individuelle et des incitations au travail constitue un défi croissant.

**L'exemple prémonitoire de l'AI**

En période de conjoncture favorable, les évolutions négatives lentes risquent particulièrement d'être sous-estimées et – au plus tard lors d'un ralentissement économique – de se transformer en lourde charge. La débâcle de l'assurance-invalidité en est le parfait exemple. Dès le début des années 1990, le nombre de rentiers AI a littéralement explosé; la principale cause en était, en premier lieu, des souffrances difficiles à évaluer de manière objective et laissant une large marge d'appréciation. Il est indéniable que ce processus laxiste a conduit de nombreux employeurs, aussi des communes, à se débarrasser de leurs «cas difficiles» en les remettant à l'AI. En raison des prestations généreuses reçues et de la faible pression en matière de réintégration, ce sort a été tout à fait supportable pour la majorité des personnes concernées. Alors que la politique a longtemps fermé les yeux sur l'explosion de coûts qui se profilait, une nouvelle tendance s'est amorcée depuis 2003, en raison de certaines modifications dans l'exécution (le nombre de nouveaux rentiers a chuté de plus de 40% en quelques années). Hélas, l'AI traînera encore pendant des années la montagne de dettes accumulées en un temps record, et ce alors qu'elle bénéficie depuis 2011 d'une hausse de la TVA de 0,4 points de pourcentage pour renflouer ses caisses.

**Conjurer le changement des mentalités**

La tendance qui se profile en matière de prestations sociales sous condition de ressources est inquiétante. En effet, les coûts de l'aide sociale notamment ont doublé depuis 2003, tout en se maintenant à un niveau bien inférieur à ceux de l'AI. Il est néanmoins paradoxal qu'en Suisse, le nombre de pauvres a officiellement reculé (-87 000 personnes) entre 2007 et 2012, alors que celui des bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté (+17 000). En outre, la durée moyenne de perception de l'aide sociale, conçue comme une prestation provisoire destinée aux personnes en situation de détresse, est passée de 32 à 40 mois au cours des dernières années. L'évolution des coûts suit la même tendance en matière de prestations complémentaires et de réduction des primes de caisse-maladie.

Les raisons de ces développements sont multiples, mais il existe des indices clairs révélant que la population a notamment moins de scrupules à bénéficier de prestations sociales en Suisse. Conjurer intelligemment ce changement des mentalités représente l'un des principaux défis de l'Etat-providence. Le principe «encourager et exiger» doit transmettre le message selon lequel une vie aux frais de la collectivité ne coule pas de source et qu'elle ne doit d'ailleurs pas être considérée comme désirable. Si la Suisse y parvient, elle sera, dans vingt ans encore, un Etat-providence efficace, bien accepté et surtout juste.

DH

# Le filet de sécurité détourné de sa fonction

Le dispositif de protection sociale contre les conséquences financières des vicissitudes de la vie compte indéniablement parmi les avancées les plus importantes du siècle dernier. Sa création et son développement ont permis à de nombreuses personnes de s'affranchir de la communauté solidaire constituée par la famille et nettement facilité l'évolution des modes de vie dictée par les préférences personnelles.

Depuis les années 1990, les symptômes d'une crise se multiplient. La tendance de l'Etat-providence à se développer saute aux yeux. De 1995 à 2013, en Suisse, le taux de prestations sociales – soit la part des dépenses totales pour la sécurité sociale dans le produit intérieur brut – est passé de 20,3 à 24,2%. Comparée à celle d'autres pays industrialisés, cette progression reste plutôt modeste: ici aussi, on constate que le bon développement économique des vingt dernières années a profité à la Suisse. Pourtant, le grand-écart entre une protection sociale équilibrée assu-



Un revenu sans raison – Pourquoi le revenu de base inconditionnel ne tient pas ses promesses, 2014  
avenir-suisse.ch/fr/37224/

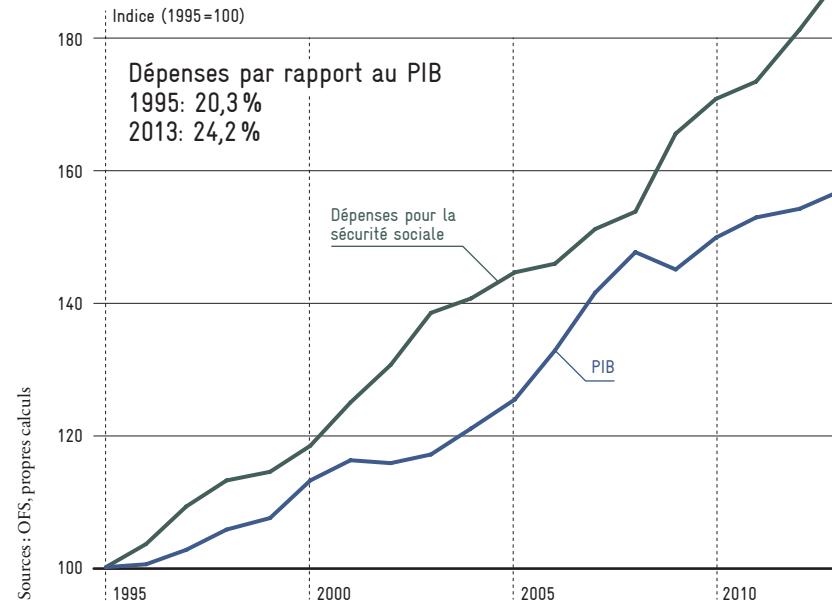


Soziale Sicherheit sichern – Plädoyer für eine Schuldenbremse, 2011  
avenir-suisse.ch/fr/12513/ (résumé en français)

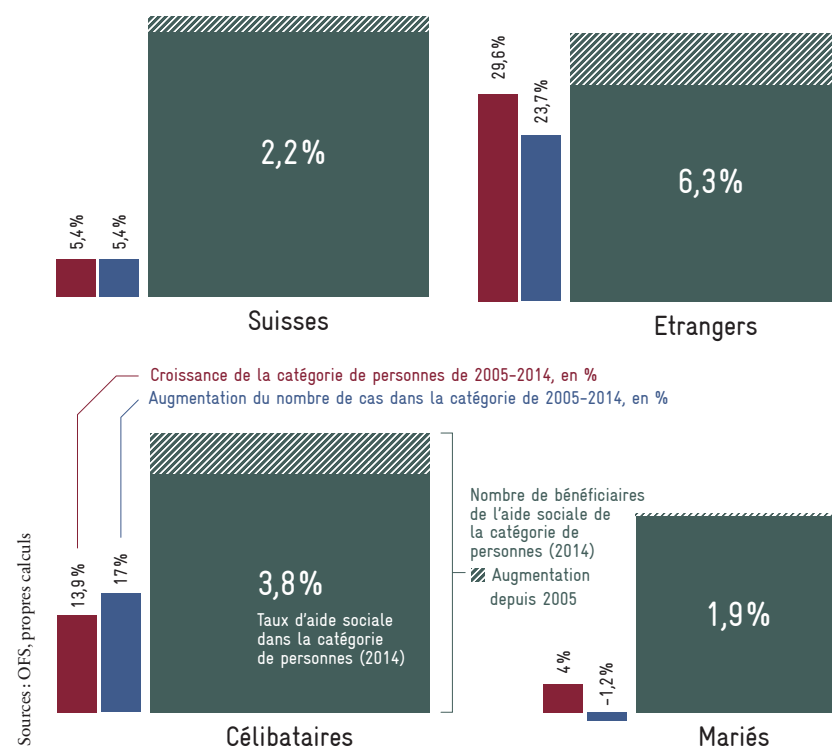


L'AI – un dossier malade – Comment des incitations négatives, une multitude d'acteurs et des ambitions excessives ont détérioré la santé de l'assurance-invalidité, 2007  
avenir-suisse.ch/fr/2860/ (résumé en français)

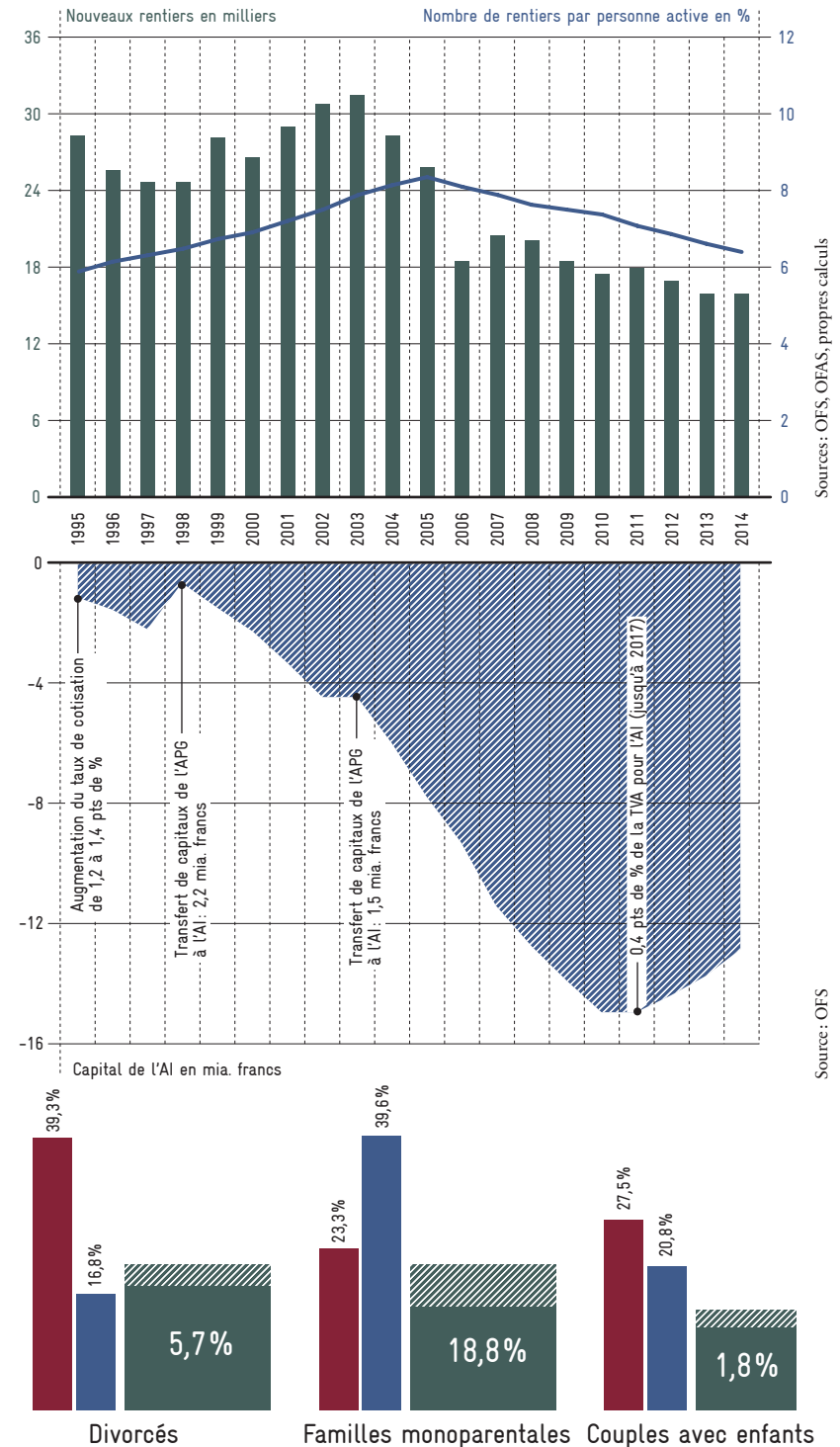
**Croissance du taux de prestations sociales**



**L'aide sociale sous pression**



**Un assainissement de l'assurance-invalidité s'impose toujours**



Date	Evénement	Issue
28.09.1997	Votation 437. Financement de l'assurance-chômage. Référendum	fac. <input checked="" type="checkbox"/>
13.06.1999	Votations 457, 458 Révisions de l'assurance-invalidité. Référendum	fac. <input checked="" type="checkbox"/>
26.09.2004	Votation 513. Allocations pour perte de gain en cas de service ou de maternité. Référendum	fac. <input checked="" type="checkbox"/>
17.06.2007	Votation 529. 5 <sup>e</sup> révision de l'AI. Référendum	fac. <input checked="" type="checkbox"/>
27.09.2009	Votation 543. Financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire de la TVA. Référendum	obl. <input checked="" type="checkbox"/>
26.09.2010	Votation 551. Révision de l'assurance-chômage. Référendum	fac. <input checked="" type="checkbox"/>
2015		



Potential Primarschule – Eine Auslegeordnung, einige weiterführende Ideen und ein Nachgedanke, 2001

avenir-suisse.ch/481/ (seulement en allemand)



Best Practice in der Schule – Von erfolgreichen Lehrern und Lehrerinnen lernen, 2003

avenir-suisse.ch/457/ (seulement en allemand)



L'école à journée continue – Fil rouge pour une mise en œuvre à l'usage des communes, 2005

avenir-suisse.ch/fr/3453/

# L'école publique face à l'épreuve de vérité

L'école obligatoire a bonne réputation en Suisse. Si elle ne brille pas particulièrement dans la promotion de l'excellence, elle permet depuis longtemps une bonne intégration. Cette fonction qui lui est assignée est toutefois mise en péril, car ces dernières décennies la société s'est fragmentée en des milieux très différents. L'école obligatoire n'est plus en mesure de répondre aux exigences toujours plus variées qui lui sont présentées. Pour les uns, le chemin de l'avenir passe par un apprentissage libre et autonome; pour les autres, les formes d'enseignement intégré sont la source des tous les maux; certains souhaitent même un retour à l'école autoritaire d'antan. L'intégration espérée se transforme ainsi en handicap. L'élan de réforme dont se plaignent de nombreux enseignants peut être perçu comme la conséquence de ces exigences largement inconciliables.

Autre conséquence probable: la hausse des coûts par élève, observable depuis l'an 2000. Tandis qu'entre 1995 et 1999, les dépenses ont pu être maintenues au même niveau malgré

un nombre croissant d'élèves, l'inverse s'est produit entre 2000 et 2014: les dépenses totales pour la scolarité obligatoire ont fortement augmenté alors que les élèves ont été de moins en moins nombreux. Si la progression des coûts par écolier se poursuit au même rythme (et compte tenu du nombre d'élèves à nouveau en hausse depuis 2012–2013), les dépenses devraient doubler d'ici à 2035 par rapport à 2015, atteignant 32 milliards de francs.

## Explosion des coûts d'ici à 2035

Que ce soit du point de vue des coûts ou de l'individualisation de la société, une concurrence accrue et plus de diversité dans l'offre de scolarité pourraient être utiles. Mais la Suisse peine dans ces deux domaines. En matière de scolarité obligatoire, on constate un scepticisme latent et largement répandu envers l'idée de «concurrence». 58% des élèves sont scolarisés dans des établissements non soumis à la concurrence, ce qui vaut à la Suisse de se retrouver à l'avant-dernière place du classement de l'OCDE (OCDE 2013: 386). Seuls 6% des élèves sont instruits dans une école qui n'est pas gérée par l'Etat. De plus, seul un établissement privé sur quatre touche des subventions publiques conséquentes; ainsi, ce type d'école n'est accessible qu'aux enfants de parents riches (OCDE 2013: 389 s.). De même, les établissements suisses de scolarité obligatoire ont une autonomie bien moins grande pour fixer le contenu de l'instruction (choix et contenu des cours, choix des manuels) que la moyenne de l'OCDE (OCDE 2013: 132).

Dans ce contexte, le Lehrplan 21 adopté

par les cantons germanophones joue un rôle peu clair. D'un côté, il permet plus de mobilité en harmonisant l'âge de scolarisation et les étapes de l'instruction, en fixant des objectifs communs pour les niveaux d'enseignement et en prévoyant une reconnaissance des diplômes. Mais de l'autre, le détail des contenus sur plus de 400 pages constitue en réalité un carcan qui restreint la concurrence entre les systèmes cantonaux. Or celle-ci permettrait de répondre plus aisément à l'hétérogénéisation de la société grâce à des projets nouveaux et innovateurs.

## Pour une concurrence et une liberté de choix accrues

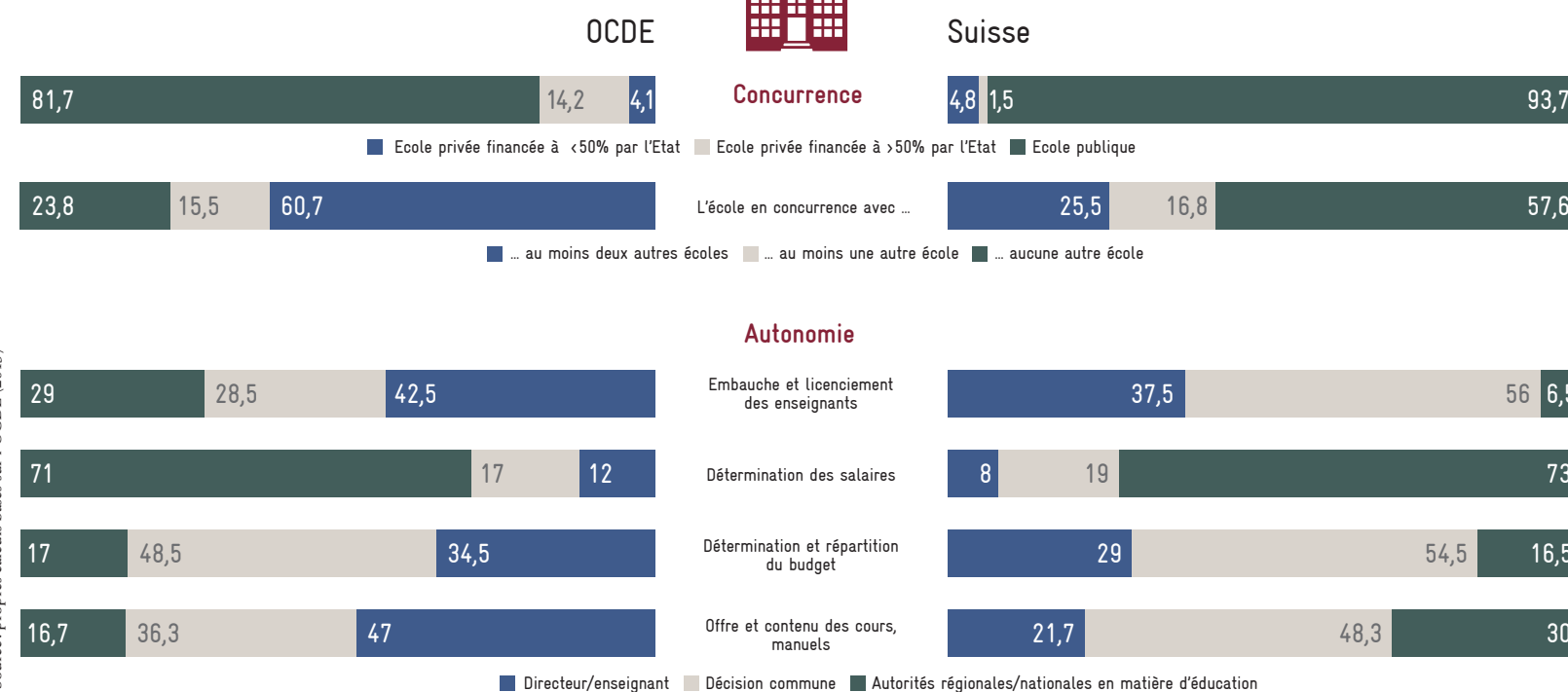
Selon un argument souvent avancé contre la liberté de choix et la concurrence qui en découle, cette dernière favoriserait la ségrégation scolaire, en particulier en fonction des revenus. Or il est déjà possible d'envoyer son enfant à l'école dans une commune privilégiée en payant un prix d'admission qui prend la forme d'un loyer plus élevé, ce que tout le monde ne peut pas se permettre. Ainsi, la ségrégation est en partie le résultat du système actuel.

Une plus grande liberté de choix, une autonomie scolaire plus large, une concurrence accrue et davantage de bons de formation pour un accès non discriminatoire aux établissements privés permettraient de créer un système éducatif plus économique, en mesure de répondre rapidement aux signaux de l'époque et offrant de meilleures chances à tous.

LR/PS

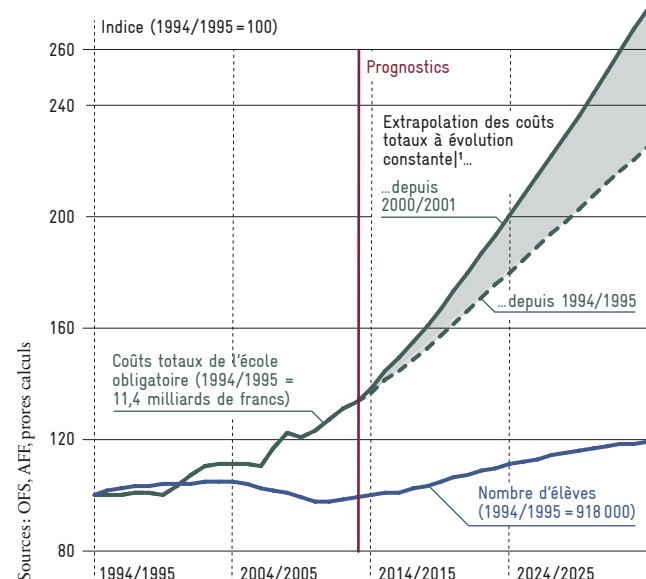
## Une concurrence presque inexistante et une autonomie scolaire relativement faible en Suisse

Part des enfants (en %) scolarisés dans un établissement correspondant au critère décrit



Source: propres calculs basés sur l'OCDE (2013)

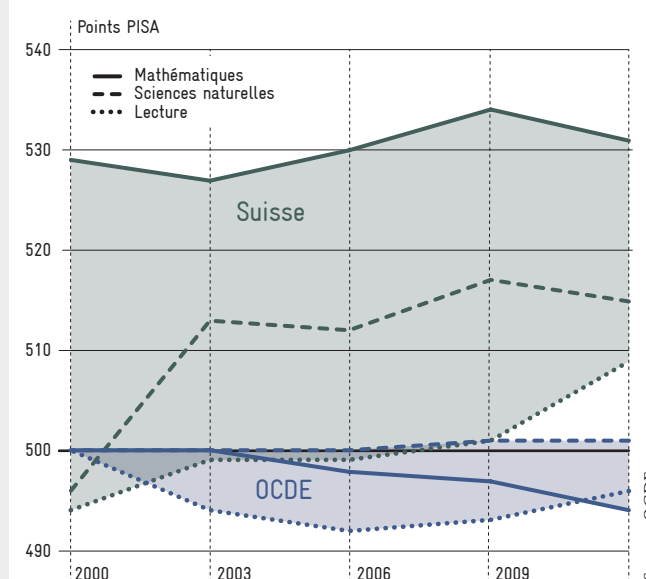
## Des coûts deux fois plus élevés d'ici à 2035



Sources: OFS, AFE, propres calculs

Alors que, dans les pays de l'OCDE, trois quart des élèves en moyenne sont scolarisés dans des établissements qui doivent faire face à la concurrence, le chiffre est de 42% seulement en Suisse. De même, l'autonomie des écoles suisses est plus faible que la moyenne de l'OCDE. Certes la Suisse a amélioré ses résultats aux tests PISA depuis 2000, mais, au cours de la même période, les coûts ont fortement augmenté. Les dépenses totales pour l'école obligatoire vont doubler par rapport à 2013 si la progression des coûts par élève reste la même.

## Evolution des résultats PISA



Source: OCDE



L'initiative populaire. Réformer l'indispensable trublion de la politique suisse, 2015

avenir-suisse.ch/fr/44730



Concordance en crise. Idées pour la revitaliser, 2011

avenir-suisse.ch/fr/6922 (résumé en français)

# Instrumentalisation des droits populaires

L'«individualisation» mais aussi la «globalisation» et les «mutations techniques» (numérisation) contribuent à la polarisation croissante du paysage politique suisse (voir Hermann 2011: 32 ss. pour plus d'informations à ce sujet), laquelle met en péril la concordance traditionnelle. Depuis toujours, la concordance a eu comme contrepoids la démocratie directe: dans ce dernier cas, les décisions sont prises selon le principe de majorité et non de consensus. Ces décisions sont moins stables, moins prévisibles et probablement plus courageuses (ou davantage guidées par la peur) que celles prises par le gouvernement ou le parlement, qui sont moins spectaculaires, qu'on peut plus facilement anticiper et qui s'appuient sur une large base (Häusermann 2015). Pour les petites économies ouvertes comme celle de la Suisse, la prévisibilité des décisions revêt une importance économique centrale. Katzenstein (1985) a montré que, pour cette raison, les processus de prise de décision inclusifs, fondés sur la négociation sont très répandus dans ces économies.

## Disparition presque totale de la concordance au Conseil fédéral

Les initiatives populaires et les référendums visent à garantir que les compromis souvent négociés derrière des portes closes ne soient pas déconnectés du peuple. Or, depuis la moitié des années 1990, la démocratie directe s'éloigne de cette idée fondamentale. Elle ne sert plus à permettre aux minorités oubliées de corriger le tir face au consensus, mais est de plus en plus utilisée par les acteurs qui devraient en réalité défendre le consensus (Häusermann 2015). C'est ce que montre une analyse des recommandations de vote émises par les partis gouvernementaux pour les votations populaires. La fréquence du consensus a chuté de 60% à 10%. D'un point de vue strictement statistique, la concordance appartient donc au passé.

Dans ces conditions, il est difficile de dire si la démocratie directe peut jouer le même rôle positif qu'autrefois. Ce point est d'autant plus inquiétant qu'il est devenu de plus en plus facile de lancer une initiative populaire ou un référendum: si, en 1960 (lorsque la «formule magique» a été introduite au Conseil fédéral), une initiative devait être signée par 3,35% des votants et un référendum par 2,01%, le seuil est aujourd'hui de 1,89% et de 0,94% respectivement. De plus, la numérisation (l'e-démocratie) a d'ores et déjà élargi le champ des possibles en matière de mobilisation des votants et continuera de le faire.

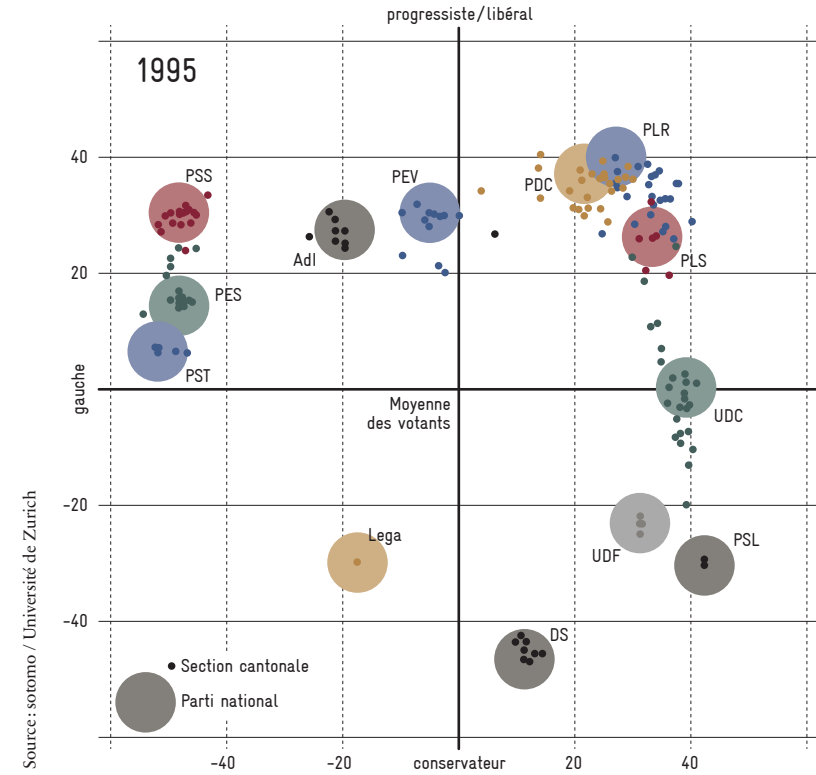
## Davantage de signatures pour les initiatives

Par conséquent, il semble évident qu'il convient d'exiger un plus grand nombre de

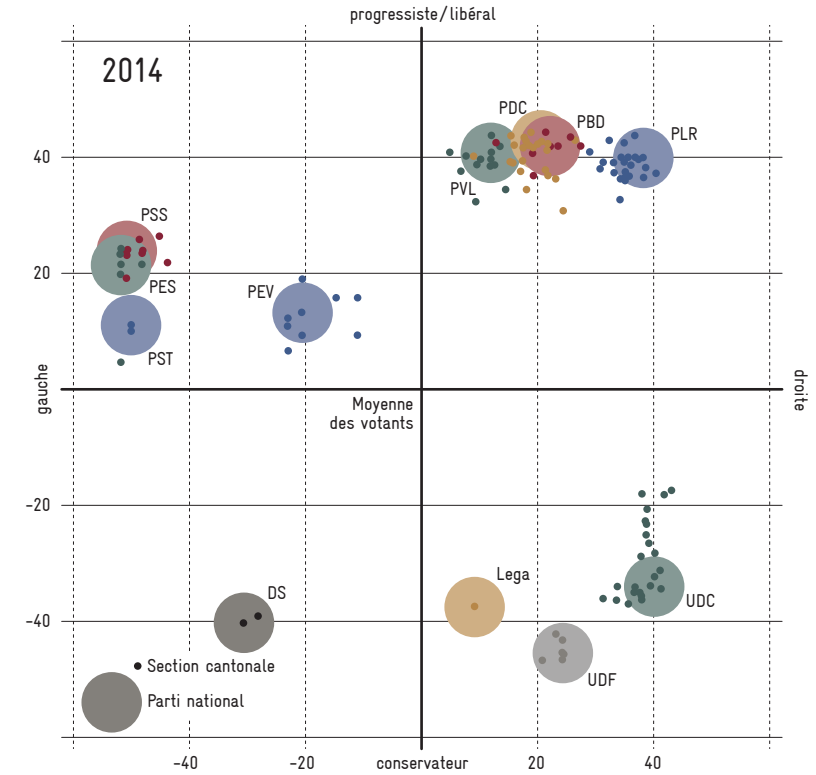
signatures et de lier celui-ci à l'évolution de la population votante. En 2015, Avenir Suisse a proposé de fixer le quorum à 4% pour les initiatives (ce qui représente aujourd'hui 212 000 signatures). L'argument souvent invoqué contre cette mesure est que les grands partis continueraient à disposer d'une capacité de mobilisation suffisante pour récolter le nombre plus élevé de signatures exigé alors que les instruments politiques de démocratie directe ne seraient dans les faits plus accessibles aux associations plus petites. Toutefois, les coûts liés au lancement d'une initiative jouent un rôle précisément pour les intérêts organisés de façon professionnelle (que ce soient au sein de partis, d'associations ou de groupes d'intérêts). Si l'on augmente ces coûts, l'initiative populaire perd de son attractivité et les canaux conventionnels de la démocratie consensuelle redeviendront intéressants. Parallèlement, obtenir un plus grand nombre de signatures (en particulier à l'ère numérique) devrait être tout à fait réalisable, et ce sans avoir besoin de ressources (financières) considérables, pour les organisations qui représentent des intérêts largement répandus (mais ignorés par le Parlement).

Une autre mesure consisterait à interdire aux partis politiques de lancer des initiatives populaires. Cependant, aujourd'hui déjà, la plupart des initiatives soutenues par un parti ne sont pas du tout officiellement lancées par celui-ci. De ce point de vue, une telle interdiction ne serait guère utile. Il n'empêche que cela éviterait que l'initiative populaire soit utilisée sciemment à des fins de publicité. *LR*

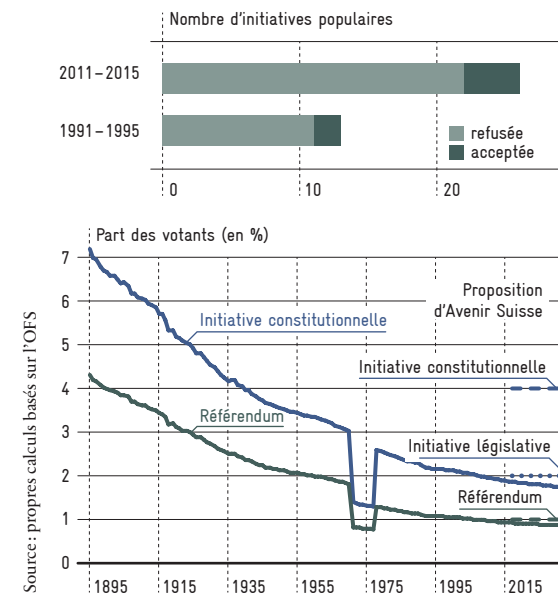
## Divergence entre les partis, convergence en leur sein



Source: sotomo / Université de Zurich

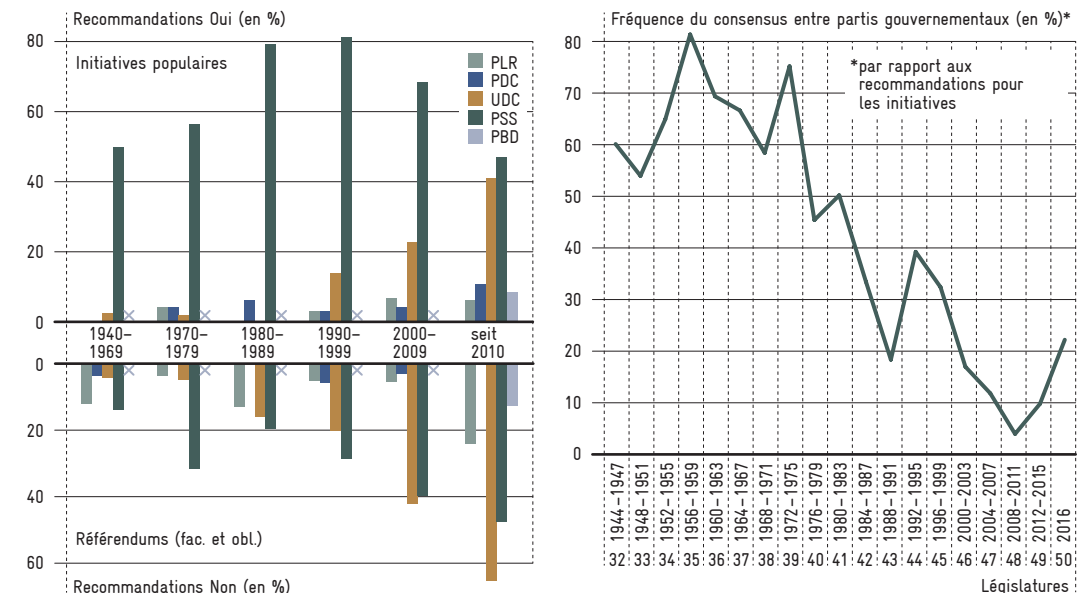


## Plus d'initiatives populaires, moins d'obstacles



Source: propres calculs basés sur l'OFES

## Baisse du consensus entre les partis gouvernementaux



Source: propres calculs basés sur www.c2d.ch

Date	Votation	Description	Statut
12.03.2000	460.	Pour une démocratie directe plus rapide. Initiative populaire. Non.	Non. ❌
24.09.2000	468.	Référendum constructif. Initiative populaire. Non.	Non. ❌
09.02.2003	493.	Révision des droits populaires. Référendum obligatoire. Oui.	Oui. ✅
01.06.2008	533.	Souveraineté du peuple sans propiande gouvernemenale. Initiative populaire. Non.	Non. ❌
27.09.2009	544.	Suppression de l'initiative populaire générale. Référendum obligatoire. Oui.	Oui. ✅
17.06.2012	561.	Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère. Initiative populaire. Non.	Non. ❌
09.06.2013	570.	Election du Conseil fédéral par le peuple. Initiative populaire. Non.	Non. ❌
2015			